

CHECKLIST BOULOGNE-BILLANCOURT

Les démarches à effectuer avant de louer sur Airbnb à Boulogne-Billancourt

Le bon réflexe : vérifier d'abord le statut du logement, puis avancer dans le bon ordre avant de publier une annonce.

CAS N°1 - VOTRE RÉSIDENCE PRINCIPALE

Vous habitez normalement ce logement au moins 8 mois par an, sauf exceptions prévues par la loi.



1

Confirmer qu'il s'agit bien de votre résidence principale

Le logement doit en principe être occupé au moins huit mois par an, sous réserve des exceptions prévues par la loi.



2

Vérifier votre règlement de copropriété

Ne supposez pas qu'Airbnb est automatiquement autorisé parce que d'autres appartements de l'immeuble sont déjà loués sur la plateforme.



3

Effectuer la déclaration et obtenir le numéro requis

En août 2026, Boulogne-Billancourt dispose toujours de son téléservice local, tandis que le nouveau système national est en cours de déploiement.



4

Faire figurer le numéro d'enregistrement dans l'annonce

Le numéro d'enregistrement requis doit apparaître sur les annonces concernées, notamment sur les plateformes de location touristique.



5

Respecter le plafond annuel

À la date de mise à jour de cette checklist : 120 jours par année civile à Boulogne-Billancourt, selon les informations officielles disponibles.



6

Vérifier vos autres obligations

Taxe de séjour, revenus locatifs, éventuelles cotisations, assurance et obligations déclaratives fiscales doivent être vérifiés selon votre situation.

L'ordre des démarches est différent

À Boulogne-Billancourt, le changement d'usage et la compensation sont des points centraux. Vérifiez-les avant d'engager des dépenses ou de publier une annonce.



1

Vérifier le règlement de copropriété

Faites cette vérification avant toute autre dépense liée au projet.



2

Vérifier la faisabilité du changement d'usage

Le changement d'usage est l'autorisation permettant d'utiliser de manière répétée comme hébergement touristique un logement normalement destiné à l'habitation.



3

Étudier la compensation

À Boulogne-Billancourt, le changement d'usage d'un logement destiné à devenir un meublé de tourisme est soumis à compensation.



4

Vérifier le DPE

Le DPE, ou diagnostic de performance énergétique, classe le logement de A à G. Les logements concernés doivent respecter la classe énergétique requise.



5

Déposer la demande auprès du service compétent

Direction de l'Urbanisme réglementaire - Hôtel de Ville - 26 avenue André Morizet - 92104 Boulogne-Billancourt.



6

Effectuer l'enregistrement requis

Procédez à l'enregistrement une fois la situation réglementaire du logement sécurisée.



7

Publier ensuite l'annonce - pas l'inverse

Ne commencez pas l'exploitation touristique avant d'avoir vérifié et accompli les démarches correspondant à votre situation.

LE BON RÉFLEXE

Ne construisez pas votre projet autour d'une estimation de revenus Airbnb avant d'avoir vérifié que l'exploitation envisagée est juridiquement faisable.

Sources utiles et mise à jour

Grand Paris Seine Ouest (GPSO) - location meublée touristique
Service-Public.fr - meublés de tourisme
Code du tourisme - article L.324-1-1
Téléservice de Boulogne-Billancourt - vérification : 22 août 2026

AMAYA HOMES

contact@amaya-homes.com
+33 6 68 49 27 92
amaya-homes.com